

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS !

LE JOURNAL DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES N°15 - JANVIER 2025

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

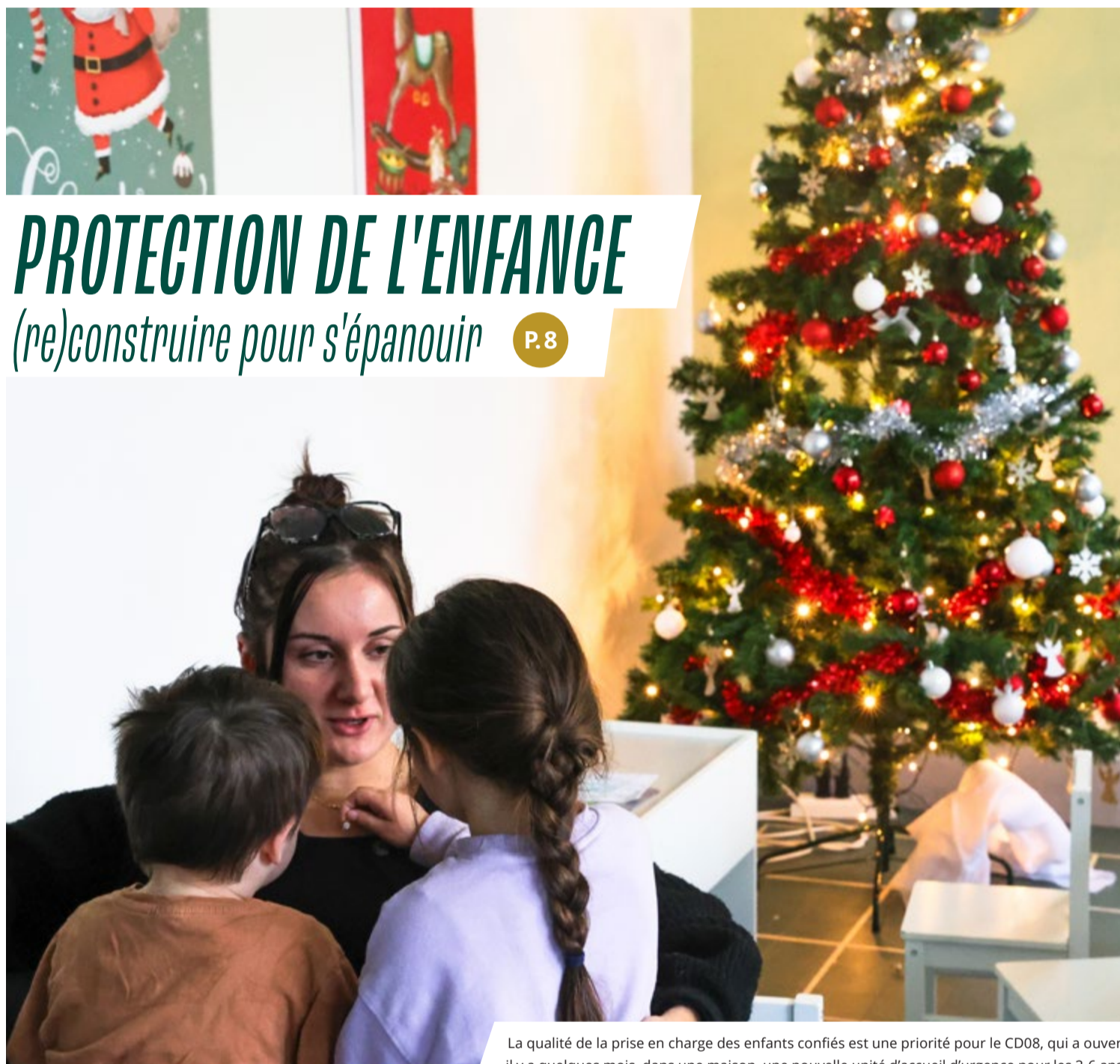
CHAQUE
JOUR
à vos côtés

2 400

MINEURS ET JEUNES
MAJEURS



bénéficient de mesures d'accompagnement au titre de la protection de l'enfance, mises en œuvre à domicile, en famille d'accueil et en établissement. Pour assurer cette mission, plus de 550 professionnels du Conseil départemental, dont 293 assistants familiaux, œuvrent chaque jour auprès des jeunes confiés.



PROTECTION DE L'ENFANCE (re)construire pour s'épanouir

P.8

La qualité de la prise en charge des enfants confiés est une priorité pour le CD08, qui a ouvert il y a quelques mois, dans une maison, une nouvelle unité d'accueil d'urgence pour les 3-6 ans.

ÉDITO



L'année 2024 s'est achevée avec l'inauguration de la deuxième légumerie départementale à Attigny, desservant à terme 10 collèges du Sud Ardennes. 2024 a aussi vu la fin de notre participation volontaire de 24 M€ au programme ANRU dans 7 quartiers ardennais, de même que l'équipement numérique entièrement neuf de tous les collèges ardennais pour 7,4 M€.

2025 verra la mise en œuvre de travaux d'investissement pour 37 M€ sur nos routes, collèges et bâtiments, ainsi que la poursuite de notre action volontaire en direction des EHPAD, mais aussi le maintien à un niveau constant de nos aides en direction de l'éducation, du sport, de la culture et du monde associatif.

Comme le démontrent ces exemples, notre priorité est donnée aux services rendus quotidiennement aux Ardennais, bénéficiaires aussi à chaque âge de la vie de nos politiques de solidarité, pour un total de 226 M€.

Même si nos efforts passés n'ont pas toujours été compris ni faciles à faire admettre, la voie choisie nous permet encore cette année de garder le cap et de réaliser des projets utiles à notre territoire.

Mais cet équilibre est de plus en plus fragile et sera très vite impossible à tenir. Beaucoup d'autres Départements, y compris ceux plus à l'aise que nous, découvrent aujourd'hui la précarité grandissante de leur situation financière, que nous avons nous-mêmes déjà anticipée.

En ce début d'année, je mets en garde les autorités gouvernementales, qui prétendaient encore récemment faire porter aux collectivités locales la responsabilité des dérives budgétaires de l'Etat. Par ses coups de boutoir continuels, entre dépenses supplémentaires imposées et non compensées s'ajoutant à des dotations en baisse constante, il finira par avoir raison de notre capacité d'agir concrètement en proximité.

Mon propos n'est pas la seule défense d'une institution départementale déjà en

voie d'asphyxie. Il est surtout un appel pour que nos concitoyens ne soient pas privés à l'avenir de nos actions et services indispensables à leur vie quotidienne.

Chaque Français a droit aux mêmes politiques publiques et les Ardennais n'admettront pas d'être demain des oubliés de la République.

Je souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2025.

Noël BOURGEOIS
Président
du Conseil Départemental

BUDGET 2025 : CE QU'IL FAUT RETENIR

Le budget 2025 du CD08 s'élève à 460 millions €. La volonté du Président Noël Bourgeois et des élus départementaux est de poursuivre cette année l'ensemble des politiques de proximité qui sont mises en œuvre chaque jour au service des Ardennais et du territoire. L'infographie qui suit vous explique à quoi sert l'argent du Département.



Le CD08 chaque jour à vos côtés !

Solidarité

- 9 103 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- 8 910 bénéficiaires du RSA
- 3 282 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- 2 500 bilans réalisés en école maternelle par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- 12 Maisons des Solidarités réparties dans les Ardennes

Patrimoine départemental

- 3 309 km de routes départementales
- 600 bâtiments départementaux

Education, sport et culture

- 34 collèges publics
- 12 036 collégiens (public et privé) ardennais à la rentrée 2023-2024
- 1,3 million de repas servis dans les restaurants scolaires
- 3 100 élèves de 6^e ont bénéficié du chèque culture lors de la rentrée scolaire 2024
- 503 jeunes bénéficiaires de l'aide à la 1^{ère} licence sportive

Tourisme

- 20 000 visiteurs au Musée Guerre et Paix
- 601 258 visiteurs aux lacs de Bairon et des Vieilles-Forges

LES BRÈVES

Handicap : bientôt une Maison Perce-Neige à Floing

En novembre dernier, l'association Perce-Neige a organisé à Floing une cérémonie de pose de la première pierre pour l'implantation de sa Maison, un foyer de vie destiné aux personnes en situation de handicap mental et polyhandicap. L'ouverture de ce nouvel établissement est prévue au printemps 2026.

De nombreuses personnalités étaient réunies pour cet événement symbolique, parmi lesquelles Christophe Lasserre-Ventura, Président de la Fondation Perce-Neige, et Noël Bourgeois, Président du CD08.

A terme, le foyer de vie comptera 35 lits et un accueil de jour de 6 places. L'objectif est d'y trouver un esprit maison où chacun sera appelé à participer à la vie pratique et aux tâches collectives.

UN MODÈLE D'INCLUSION

« Avec l'ouverture de cette Maison, nous allons pouvoir soulager une



quarantaine de familles. Pour nous, c'est une grande satisfaction, reconnaît Christophe Lasserre-Ventura. De plus, le foyer est implanté en plein centre du village, en proximité avec les habitants et les activités. Cette démarche inclusive, c'est ce que nous voulons pour nos protégés. »

C'est à la suite de l'appel à projets lancé par le Conseil départemental en 2020, qu'une autorisation a été donnée à la Fondation Perce-Neige pour la création d'un foyer de vie.

La demande de permis de construire a été déposée en décembre 2021.

Pour Noël Bourgeois, « c'est une étape décisive dans la mise en œuvre d'une offre supplémentaire de prise en charge et d'accompagnement au service des personnes en situation de handicap. Elle s'inscrit dans l'une des principales politiques de solidarité du Département, qui en est le premier acteur de notre territoire. »

Ce projet est estimé à 14 millions €, financé à 70% par l'association

Perce-Neige. Le Conseil départemental, quant à lui, prendra en charge les frais d'hébergement (prix de journée).

L'ouverture de ce foyer de vie est prévue au printemps 2026. « Cette première pierre n'est pas seulement celle d'une maison d'accueil, mais aussi celle d'un modèle à suivre pour de futurs projets dans les Ardennes », espère le Président du Département.

ZOOM SUR...

Perce-Neige

La Fondation Perce-Neige est née en 1966. Dans le respect des intentions de son fondateur (Lino Ventura), elle poursuit l'œuvre engagée depuis 50 ans, tout en évoluant au fil des progrès scientifiques et humains concernant le handicap et en étant attentive à la diversité des situations et des réponses à apporter. L'ouverture prochaine du foyer de vie à Floing sera la première implantation Perce-Neige dans le Grand Est.



Circuler en hiver

De mi-novembre à mi-mars, le Conseil départemental active son dispositif de viabilité hivernale.

Objectif : rendre praticable le réseau routier départemental lors des épisodes de neige et de verglas.

POUR S'INFORMER SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION : www.cd08.fr – Infouroute 08



En formation !

Surveillants de baignade, animateurs en centre de loisirs, directeurs de structure d'accueil collectif pour mineurs type colonies de vacances...

le CD08 propose des aides aux personnes souhaitant se former au BAFA, BAFD ou BNSSA.

+ D'INFOS : www.cd08.fr



www.cd08.fr évolue

Dans quelques jours, le CD08 sortira son nouveau site internet, encore plus proche de vous et de vos besoins !

Vous pourrez bientôt accéder aux infos selon votre profil (parent, aidant, collégien...) ou la thématique recherchée (sport, routes, handicap...).

Bonne expérience !
+ D'INFOS : www.cd08.fr



On recrute !

REJOIGNEZ-NOUS

Avec près de **157 métiers**, le CD08 propose des opportunités dans des domaines d'activité variés.

54 OFFRES DISPONIBLES

Chargé de mission de développement des projets numériques, Conseiller technique Orientation et Parcours, Travailleur social en aide éducative à domicile...

À retrouver sur cd08.fr

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

1,6
MILLION D'EUROS

c'est la somme consacrée en 2024 par le Conseil départemental pour améliorer le confort dans les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) habilités à l'Aide Sociale. Sur le territoire ardennais, on dénombre 28 EHPAD pour 2 612 places autorisées, dont 1 981 places habilitées à l'Aide Sociale à l'Hébergement. Le soutien aux EHPAD du CD08 concerne le financement de travaux nécessaires pour **améliorer la qualité et le confort d'hébergement et la prise en charge des résidents.**

Ainsi, 18 EHPAD sur les 21 concernés par le dispositif ont sollicité le Conseil départemental ; ils bénéficient de subventions du CD08 pour un montant total de 1 608 355 €.

LE CD08, MOTEUR DE LA RÉNOVATION URBAINE

Après plus de quinze ans de grands travaux, le CD08 a terminé de financer les programmes de rénovation urbaine menés dans sept quartiers d'habitat social de Charleville-Mézières, Sedan, Fumay et Revin. Au total, le Département aura injecté 23,7 millions € pour permettre la réalisation des nombreuses opérations de construction.



Le quartier de la Houillère, à Charleville-Mézières, a fait partie du programme.

Le CD08 a signé en 2007 une convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) pour financer les programmes de rénovation urbaine menés dans les quartiers de La Houillère, la Ronde Couture et Manchester à Charleville-Mézières, Torcy et Le Lac à Sedan, Le Charnois à Fumay et Orzy à Revin. Les dernières aides ont été versées au cours de l'été 2024.

En soutenant les opérations réalisées par les bailleurs sociaux et les communes

concernées, le CD08 a ainsi participé à ces chantiers colossaux qui ont permis de redessiner certaines parties des villes.

Ce sont, au final, 23,7 millions € qui ont été versés par le Conseil départemental pour financer les projets de rénovation urbaine, sur la période 2007-2024.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Pour rappel, le Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU),

institué par la loi du 1^{er} août 2003 pour la ville et la rénovation urbaine, prévoyait un effort national sans précédent de transformation des quartiers les plus fragiles classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS).

Sa mise en œuvre a été confiée à l'ANRU et a porté essentiellement sur les logements, les équipements publics et les aménagements urbains.

+ D'INFOS : www.anru.fr

DES EXEMPLES DE RÉALISATIONS

à **Charleville-Mézières - la Houillère** : la démolition des barres et de la tour Chopin, la construction de nouveaux logements et la restructuration du centre social et culturel André Dhôtel

à **Charleville-Mézières - la Ronde Couture** : l'aménagement de la place Bauchart avec la construction des immeubles et commerces en rez-de-chaussée

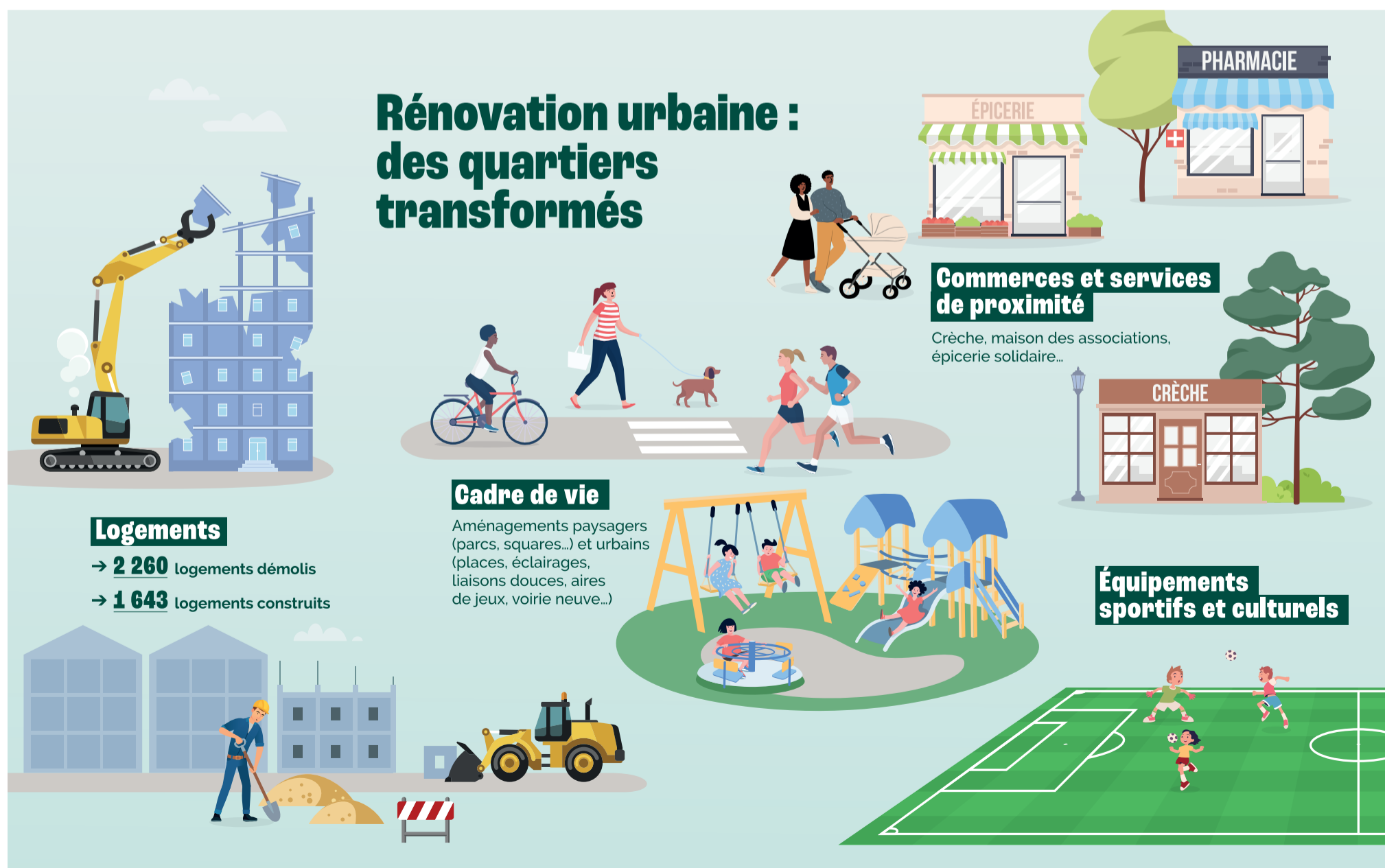
à **Charleville-Mézières - Manchester** : la viabilisation et la construction de nouveaux logements

à **Sedan** : la construction du centre social Le Lac et de la Maison de quartier à Torcy cités

à **Fumay - le Charnois** : la démolition d'immeubles, la création de la place centrale, ainsi que l'extension du centre social Charnois, la création de la maison de quartier et des associations et l'aménagement du Local Emploi Formation

à **Revin - Orzy** : la démolition d'immeubles, la construction de nouveaux logements et l'aménagement des espaces publics

L'INFO GRAPHIQUE



COLLÈGES : LA VOIE NUMÉRIQUE DE L'APPRENTISSAGE

Mardi 17 décembre 2024, au collège Charles Bruneau à Vireux-Wallerand, un événement a été organisé pour marquer l'achèvement du Schéma Directeur des collèges numériques. Tous les équipements informatiques ont été renouvelés dans les 34 collèges publics.

« Démarré en 2020, ce Schéma permet d'assurer à tous les collégiens, en secteur rural comme urbain, une réelle équité d'accès aux ressources numériques, pour qu'ils disposent des meilleures conditions et chances pour leur avenir scolaire et professionnel », se félicite Noël Bourgeois, Président du Conseil départemental.

La loi Peillon d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école publique avait pour objet de transférer aux Départements la gestion informatique dans les collèges. Le Conseil départemental a dû s'organiser pour assurer la prise de gestion des moyens numériques.

Ainsi, le Schéma Directeur des Collèges Numériques a été adopté en 2020 par l'Assemblée départementale. Un budget ambitieux de 7,7 millions € lui est dédié. Le tiers des dépenses a fait l'objet de subventions de l'Etat et de Fonds Européens.

Progressivement, le Schéma a permis de remplacer dans les 34 collèges publics tous les équipements informatiques,

de remettre à niveau le câblage informatique, de renouveler les équipements réseau, de déployer la fibre et de développer la Wifi, afin d'offrir de meilleures performances.

UNE MODERNISATION D'AMPLEUR

En effet, le choix a été fait de remettre à neuf la totalité de ce qui touche au numérique.

Sous l'égide du Conseil départemental, avec des membres de l'Education nationale, un comité de suivi est créé pour renouveler et uniformiser les équipements informatiques dans tous les établissements, le tout dans une démarche participative.

En 2021, les premiers déploiements bureautiques ont eu lieu dans le collège de Carignan, qui comptait le plus d'élèves, et celui de Grandpré, le moins fréquenté.

Désormais, un comité numérique des collèges sera en charge d'assurer l'exploitation et de proposer des aménagements en lien direct avec les



demandes des établissements.

« Le socle est posé, mais nous devons le faire évoluer pour répondre au mieux aux attentes de l'école d'aujourd'hui et de demain », assure Noël Bourgeois.

En effet, la mise en œuvre de ce Schéma s'inscrit pleinement dans le Plan Ambition Collège du Conseil départemental qui vise à offrir à chaque élève ardennais de meilleures conditions d'apprentissage et

l'accès à une diversité d'enseignements au sein de sites de qualité, pensés pour le quotidien des élèves et de la communauté éducative.

En chiffres :

- ✓ 3 300 PC déployés
- ✓ 780 bornes wifi
- ✓ 55 classes mobiles (pc portable/tablette) équipées

LA DEUXIÈME LÉGUMERIE DÉPARTEMENTALE EST LANCÉE !

Le 3 décembre 2024, dans les locaux du collège Eva Thomé à Attigny, le Président Noël Bourgeois a inauguré la deuxième légumerie départementale. Celle-ci se destine à progressivement approvisionner les collèges à proximité en légumes frais et savoureux.

Compte tenu de la réussite de la première légumerie départementale à Sedan, le Conseil départemental a souhaité créer un deuxième établissement dans le Sud Ardennes, en partenariat avec la commune d'Attigny. L'objectif est de mailler l'ensemble du territoire départemental pour que chaque collège puisse bénéficier des services d'une légumerie départementale.

Pour Noël Bourgeois, Président du Conseil départemental : « Notre objectif avec cette nouvelle légumerie est de permettre à terme de préparer ici 3 400 repas quotidiens et de transformer 50 à 60 tonnes de fruits et légumes à l'année, pour desservir les sites des collèges de Rethel, Sault-lès-Rethel, Château-Porcien, Vouziers, Signy-l'Abbaye, Liart, Asfeld et Grandpré, en plus d'Attigny et Juniville. Chacun sait que les bénéfices sont multiples pour les cuisiniers et les personnels de restauration et pour la meilleure qualité des plats servis. Sur le plan nutritionnel, avec une consommation encouragée de fruits et légumes frais, c'est aussi une forme

pédagogique du mieux manger qui se développe. »

DÉJÀ 800 REPAS QUOTIDIENS

Depuis la rentrée scolaire, la légumerie d'Attigny assure la transformation des produits bruts pour l'ensemble des convives du service de demi-pension du collège Eva Thomé d'Attigny et plus récemment, pour le collège de La Retourne de Juniville. Soit plus de 800 repas quotidiens. Elle permet de faciliter l'utilisation de produits frais au quotidien par les cuisiniers. Ses agents réalisent en effet tout le travail de préparation (lavage, épluchage, découpe, conditionnement) pour livrer ensuite les produits prêts à l'emploi dans les établissements.

Ainsi, les équipes de cuisine des collèges adhérents peuvent consacrer davantage de temps à leur cœur de métier et s'atteler à l'amélioration de la qualité des repas servis aux élèves.

Pour mémoire, la première légumerie départementale, mise en place dans

les locaux du collège Le Lac à Sedan et inaugurée en 2019, alimente les collèges volontaires du secteur de Sedan et de Charleville-Mézières. Son activité a démarré progressivement avec trois collèges au début de l'expérimentation, pour convaincre 12 collèges actuellement, ce qui correspond à environ 2 700 repas quotidiens.

L'info en +

En moyenne sur une année scolaire, la légumerie du collège Le Lac à Sedan traite plus de 40 tonnes de fruits et légumes, dont 25% de produits locaux.



Pour l'inauguration, le Président Noël Bourgeois était accompagné d'Odile Berteloodt et Jean Godard, Vice-Présidents, et d'Ève Marie Lannuzel, principale du collège.

DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Soutien aux acteurs locaux et au monde associatif, accompagnement des communes et intercommunalités, aménagements de l'espace public...

Le Conseil départemental, au travers des cantons, est présent au quotidien sur tout le territoire.

● CANTON D'ATTIGNY — 81 COMMUNES

1. **Attigny** : 13 880 € pour l'accessibilité, l'aménagement de voirie et la mise aux normes des traversées piétonnes
87 750 € pour des travaux sur la RD987
2. **Contreuve** : 18 088 € pour des travaux sur la RD41
3. **Challerange** : 69 077 € pour des travaux au niveau des giratoires de la RD21
4. **Ecordal** : 16 891 € pour la construction d'un parking
5. **Grandpré** : 138 530 € pour des travaux sur la RD15
6. **Lametz** : 5 196 € pour la sécurisation de la commune et la création d'un parking végétal
7. **Lançon** : 55 347 € pour des travaux sur la RD41
8. **Neuville-Day** : 2 415 € pour des travaux de sécurisation routière et la mise en place de stationnements PMR (personnes à mobilité réduite)
9. **Saint-Loup-Terrier** : 2 198 € pour des travaux de sécurisation routière dans la commune

● CANTON DE BOGNY-SUR-MEUSE — 12 COMMUNES

10. **Bogny-sur-Meuse** : 19 842 € pour l'installation de feux tricolores micro-régulés aux abords des écoles
11. **Deville** : 33 418 € pour des travaux sur la RD1
12. **Laifour** : 4 586 € pour la création de deux doubles écluses routières
13. **Les Mazures** : 31 765 € pour des travaux sur la RD988 (Côte des Mazures)
14. **Montcornet** : 7 796 € pour le renforcement de la rue des Vieux Prés desservant le foyer Albatros 08
15 966 € pour des travaux sur la RD22
15. **Monthermé** : 58 850 € pour améliorer le confort de vie des résidents à l'EHPAD "Les Résidences Saint-Antoine"
6 144 € pour l'aménagement de ralentisseurs dans la commune
5 000 € à l'association Les Enfants Sauvages pour la création du spectacle « Arthur à Vendre, suite et fin »
1 183 € à l'Harmonie musicale
16. **Renwez** : 11 599 € pour des travaux de requalification du Chemin de la Motte

● CANTON DE CARIGNAN — 40 COMMUNES

17. **Carignan** : 142 474 € pour améliorer le confort de vie des résidents à l'EHPAD Solférino
1 637 € à l'Académie Musicale Yvoisienne
18. **Euilly-Et-Lombut** : 1 901 € pour des travaux sur la RD219
19. **Moiry** : 11 627 € pour des travaux sur la RD417
20. **Mouzon** : 11 000 € pour améliorer le confort de vie des résidents à l'EHPAD de l'Abbaye
21. **Signy-Montlibert/Carignan** : 167 283 € pour des travaux sur la RD8043
22. **Vaux-lès-Mouzon** : 13 188 € pour des travaux d'aménagement sur la partie ouest du village

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 1 — 8 COMMUNES

23. **Charleville-Mézières** : 11 208 € à l'association AME (école de musique)
1 189 € au club Charleville-Mézières Athlétisme
3 678 € pour des travaux sur la RD16
90 000 € de soutien exceptionnel au club de basket L'Etoile de Charleville-Mézières
1 000 € au club de badminton La Plume de Charleville
24. **Prix-les-Mézières** : 6 728 € pour des travaux sur la RD3
25. **Warcq** : 3 072 € à l'Harmonie de Warcq
2 064 € pour la création de places de stationnement et de passages protégés

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 2 — 6 COMMUNES

23. **Charleville-Mézières** : 67 988 € pour des travaux (peintures, sols) au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
24. **Nouzonville** : 38 100 € au Club Sportif Nouzonville Ardenne pour l'organisation des "Sang'Liés"
8 830 € pour améliorer le confort de vie des résidents à l'EHPAD
45 296 € pour le réaménagement de la rue Jean Moulin
8 604 € à l'épicerie solidaire EPISOL

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 3 — 3 COMMUNES

23. **Charleville-Mézières** : 2 000 € à l'association Parentage et Compagnie (accompagnement à la parentalité)
154 953 € pour améliorer le confort de vie des résidents à l'EHPAD La Résidence
10 325 € à la compagnie On regardera par la fenêtre pour le spectacle "Guignol : trop causer nuit" et l'action "C'est mon Patrimoine"
3 580 € à Polyphonia, Ensemble Orchestral pour le concert de l'Orchestre Polyphonia
2 000 € au Cercle d'Escrime de Charleville-Mézières pour l'acquisition d'un véhicule 9 places
2 500 € à l'association L'Ancre pour ses actions dans le domaine de la protection de l'enfance
3 000 € au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
20 011 € à Ardenne Métropole pour le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Départemental
27. **Montcy-Notre-Dame** : 2 000 € à l'association Inter'Actions (accueil de loisirs inclusif)

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 4 — 2 COMMUNES

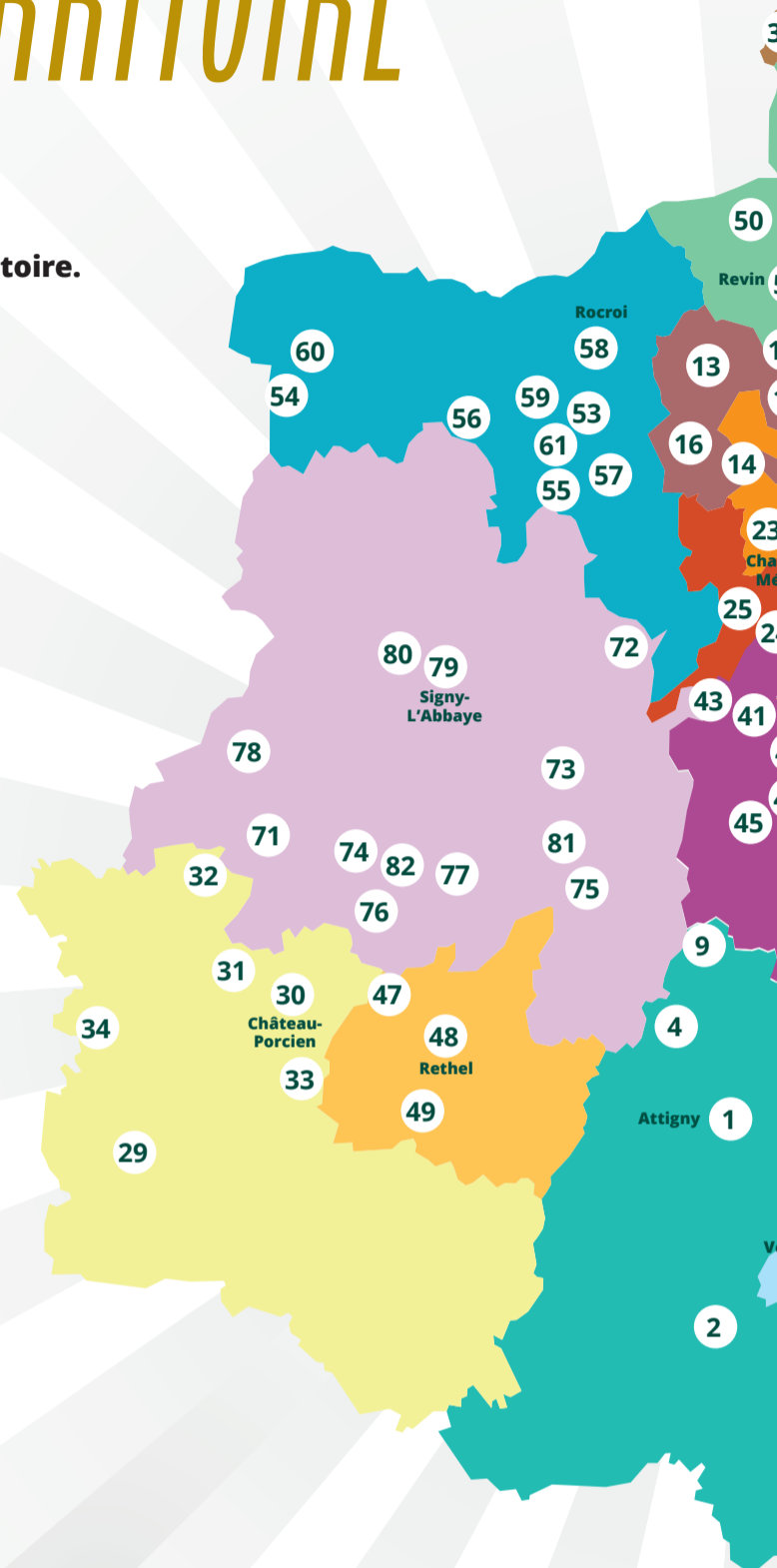
23. **Charleville-Mézières** : 1 000 € à la compagnie L'Anthéridie pour le projet "l'humain, ses mythes et la nature"
2 720 € à l'association Cité Services
2 400 € à l'association FORHOM France Victimes 08
1 300 € à l'association Couples et Familles (aides aux personnes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales)
28. **La Francheville** : 80 531 € pour des travaux sur la RD951

● CANTON DE CHÂTEAU-PORCIEN — 47 COMMUNES

29. **Asfeld** : 29 911 € pour des travaux et des aménagements sur la RD926
30. **Château-Porcien** : 6 900 € pour la rénovation de la voirie pour sécuriser le cheminement des usagers
31. **Saint-Fergeux** : 39 677 € pour des travaux sur la RD26 (Hameau de Chaudion)
32. **Seraincourt** : 2 297 € pour des aménagements de sécurité avec mise en place de feux récompenses
33. **Taizy** : 1 335 € pour des travaux d'aménagement de la grande rue
34. **Le Thour** : 4 686 € pour des travaux de voirie et l'enfouissement de réseaux secs

● CANTON DE GIVET — 12 COMMUNES

35. **Chooz** : 98 483 € pour des travaux sur la RD8051
36. **Givet** : 7 609 € pour l'aménagement de la rue Pasteur
7 952 € pour améliorer le confort de vie des résidents à l'EHPAD Val de Meuse
1 782 € au club de gymnastique La Givetoise
1 311 € au club Ardenne Rives de Meuse Natation
29 369 € pour des travaux sur la RD8051
2 330 € au Conservatoire de musique
37. **Hierges** : 82 555 € pour des travaux sur la RD64
38. **Rancennes** : 8 205 € pour l'aménagement du lotissement de la Dorene et du Chemin des Prés
39. **Vireux-Molhain** : 7 609 € pour l'aménagement de la rue Pasteur





* Les réalisations listées sur cette double page ne constituent pas une liste exhaustive.

● CANTON DE NOUVION-SUR-MEUSE — 35 COMMUNES

- 40. **Boulzicourt** : 43 796 € pour des travaux de sécurisation de la commune et pour l'aménagement des abords de la salle des fêtes
- 41. **Champigneul-sur-Vence** : 2 832 € pour la construction de chicanes et pour la mise en sécurité de la route départementale
- 42. **Flize/Nouvion-sur-Meuse** : 150 782 € pour des travaux sur la RD133
- 43. **Mondigny** : 1 634 € pour la création de zones de ralentissement
- 44. **Nouvion-sur-Meuse/Sapogne-et-Feuchères** : 135 902 € pour des travaux sur la RD12
- 45. **Poix-Terron** : 136 830 € à la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pour la reconversion d'une friche industrielle (anciens transports Druart)
- 46. **Villers-sur-le-Mont** : 2 787 € pour la mise en place d'une signalisation à 30 km/h et l'installation de ralentisseurs sur la route principale

● CANTON DE RETHEL — 18 COMMUNES

- 47. **Arnicourt** : 14 657 € pour des travaux sur la RD10
- 48. **Rethel** : 87 559 € pour la réfection des voiries Chanzy et Mazarin
3 424 € à l'association Servir les Arts en Pays Rethélois pour la programmation 2024-2025 de spectacles "Café-Théâtre" à la salle l'Odysée
1 031 € au club Sud Ardennes Tennis
1 121 € au club Rethel Sportif Natation
3 542 € à l'école de musique Philharmonie Sud-Ardenne
- 49. **Sault-lès-Rethel** : 5 870 € pour des travaux sur la RD925

● CANTON DE REVIN — 7 COMMUNES

- 50. **Fumay** : 204 637 € pour améliorer le confort de vie des résidents à l'EHPAD
2 135 € à l'école de musique
- 51. **Haybes** : 1 702 € à l'école de musique
- 52. **Revin** : 7 470 € pour la mise en accessibilité et la mise en sécurité des voies et espaces publics
4 580 € au club de pétanque l'Happy Club Revinois pour l'organisation du National Ardenne Doublette 2024
2 546 € à l'école de musique

● CANTON DE ROCROI — 33 COMMUNES

- 53. **Le Châtelet-sur-Sormonne** : 13 295 € pour l'élargissement et la réfection de la voirie allant du calvaire vers la RD122
- 54. **Fligny** : 3 471 € à la Jeunesse de Fligny pour l'organisation du festival "Fligny Summer Mix"
- 55. **Laval-Morency** : 8 652 € pour des travaux sur le pont du ruisseau sur la RD132
- 56. **Maubert-Fontaine** : 21 637 € pour des travaux sur la RD877
- 57. **Rimogne** : 1 378 € à l'Harmonie municipale
8 177 € pour l'installation de deux feux tricolores micro régulés pour passage piétons
- 58. **Rocroi** : 142 420 € pour améliorer le confort de vie des résidents à l'EHPAD
1 507 € à l'Harmonie municipale
- 59. **Sévigny-la-Forêt** : 5 925 € pour la sécurisation et la réfection de la Grande Rue
- 60. **Signy-le-Petit** : 17 357 € pour des travaux de sécurisation rues des Gobrons et Dugard
- 61. **Tremblois-lès-Rocroi** : 8 605 € pour des travaux de voirie rue de Pogeron

● CANTON DE SEDAN 1 — 9 COMMUNES

- 62. **Donchery** : 1 000 € à l'association Ardennes Allaitement
- 63. **Noyers-Pont-Maugis** : 4 449 € pour la réfection de la ruelle Jacqueline et la construction d'un parking végétalisé
- 64. **Sedan** : 61 318 € pour des travaux sur les giratoires de la RD67 (Fresnois)
2 014 € au club Sedan Gymnique

● CANTON DE SEDAN 2 — 8 COMMUNES

- 65. **Fleigneux** : 16 011 € pour des travaux sur la RD29
- 66. **Glaire** : 3 528 € pour des travaux sur la RD29
29 326 € pour la rénovation et l'extension du pôle de santé
145 640 € : pour améliorer le confort de vie des résidents à l'EHPAD
- 67. **Saint-Menges** : 12 509 € pour des travaux sur RD6
- 64. **Sedan** : 201 298 € pour améliorer le confort de vie des résidents à l'EHPAD La Petite Venise
2 055 € pour des travaux sur la RD106

● CANTON DE SEDAN 3 — 10 COMMUNES

- 68. **Balan** : 1 500 € à l'association Bal'Enchanté pour l'organisation d'un concert
- 69. **Bazeilles** : 2 824 € pour l'aménagement du carrefour routier et la création de 2 arrêts de bus à La Moncelle
7 897 € pour des travaux sur la RD17
115 642 € d'aide à l'investissement pour l'achat d'équipements aux Résidences de la Mosane
- 70. **Pouru-aux-Bois** : 10 744 € pour des travaux sur la RD17

● CANTON DE SIGNY-L'ABBAYE — 71 COMMUNES

- 71. **Chaumont-Porcien** : 1 681 € à l'école de musique du canton
- 72. **Clavy-Warby** : 45 988 € pour des travaux sur la RD2
- 73. **Dommercy** : 7 655 € pour des aménagements destinés à réduire la vitesse des automobilistes
- 74. **Doumely-Bégné** : 9 007 € pour des travaux sur la RD14
- 75. **Faissault** : 14 576 € pour l'aménagement d'une zone d'activités (tranche 2)
- 76. **Justine-Herbigny** : 27 018 € pour des travaux sur la RD14
- 77. **Mesmont** : 7 796 € pour la création d'un cheminement piéton rue de Montjoly
- 78. **Rubigny/Rocquigny** : 121 944 € pour des travaux sur la RD36
- 79. **Signy-l'Abbaye** : 2 568 € à l'association Musique Pour Tous
- 80. **Signy-l'Abbaye/Liart** : 88 727 € pour des travaux sur la RD27
- 81. **Viel-Saint-Remy** : 6 600 € pour la création d'un plateau surélevé, d'un trottoir aux normes PMR et l'installation d'un radar pédagogique
- 82. **Wasigny** : 33 612 € pour des travaux sur la RD11

● CANTON DE VILLERS-SEMEUSE — 11 COMMUNES

- 83. **Lumes** : 24 289 € pour des travaux de sécurisation de l'entrée nord et de la traversée de la commune autour de la RD33
- 84. **Neufmanil** : 104 540 € pour des travaux sur la RD22
- 85. **Villers-Semeuse** : 1 173 € au club La Villersoise Gymnique
3 500 € à l'association Les Restaurants du Cœur

● CANTON DE VOUZIER — 53 COMMUNES

- 86. **Angecourt** : 4 046 € pour des travaux de voirie et de mise en sécurité de la RD6
- 87. **Artaise-le-Vivier** : 9 437 € pour des travaux sur la RD24
- 88. **Ballay** : 8 160 € pour des travaux de voirie et de viabilisation rue de l'église
31 515 € pour des travaux sur la RD977
- 89. **Buzancy** : 48 145 € pour l'aménagement de la rue du Château
17 887 € pour des travaux sur la RD947
- 90. **Haraucourt** : 15 704 € pour la réfection de la rue du Wierzay et du Passage des Huguenots
- 91. **Remilly-Aillicourt** : 4 227 € pour l'aménagement du carrefour de la route de Bazeilles et de la Rue de Sedan
- 92. **Vouziers** : 19 209 € au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour le fonctionnement de la boutique alimentaire
2 265 € à l'Harmonie municipale
9 265 € pour des travaux sur la RD946 (Lieudit Chamiot)

PROTECTION DE L'ENFANCE : UN COCON NOMMÉ CHLORIS

Le nombre de mineurs et jeunes majeurs suivis par une mesure de l'Aide Sociale à l'Enfance augmente, sans cesse. Le Foyer Départemental de l'Enfance (FDE) a d'ailleurs vu sa capacité d'accueil passer de 139 places à 197 places en 2024. De nouvelles unités ont vu le jour, pour accueillir mieux les enfants confiés, comme Chloris, dédiée à l'accueil d'urgence de petits de 3 à 6 ans.

Spacieuse, lumineuse, chaleureuse, avec un grand jardin qui sera magnifique au printemps. La cuisine est jolie, joyeuse, et les chambres à l'étage sont gaies, enveloppantes. On dirait qu'on est dans la maison d'une famille. En plus, ce jeudi 5 décembre, c'était l'anniversaire de Juliette* ; un gros gâteau rose attendait dans le frigo, et ça sentait bon les bonbons... et le sapin de Noël ! « C'est exactement le but qui était recherché avec cette maison, sourit Anthony, un des six éducateurs de ce lieu de vie. Le bâtiment fait partie de l'outil de travail ; par rapport aux valeurs que l'on veut transmettre aux enfants, c'est super important d'être dans une maison familiale. »

Six enfants de 3 à 5 ans vivent ici depuis le mois d'octobre, à Charleville-Mézières. La maison appartient à l'hôpital Bélaïr, qui la loue. Le Département a ouvert cette nouvelle unité du Foyer départemental de l'Enfance le 30 septembre. Une décision prise devant la saturation des places et la difficulté à accueillir des petits (3-6 ans). Chloris, c'est le nom de ce pavillon, dispose pour l'instant de quatre chambres permettant d'accueillir six enfants. Mais bientôt, ils seront huit, car une chambre PMR (accessible aux Personnes à Mobilité Réduite) est en cours d'aménagement et sera bientôt prête.

« On est sûr de l'accueil d'urgence. Ça veut dire que les enfants vont vivre ici 3 mois, 6 mois, peut-être 9. Ils seront observés et accompagnés afin de rejoindre un autre

lieu d'accueil en adéquation avec leur projet. Donc nous, notre principal souci durant cette transition, c'est de leur offrir une vie la plus normale possible, explique Léonie, éducatrice elle aussi. Et c'est l'intérêt de l'enfant qui prime. On est là pour répondre à ses besoins, ses attentes. Bienveillance, protection, affection... c'est tout ce qui compte. Cette maison, c'est leur cocon, leur bulle de sécurité. » Comme dans toutes les familles, les journées filent ici au rythme de l'école, des jeux, du goûter, des câlins. Avec quand même en plus, des rendez-vous chez la psychologue, chez l'ergothérapeute, au CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce), ou chez l'orthophoniste...

« Le mercredi et le week-end, on sort ! Ils peuvent avoir des activités, comme l'équitation, ou bien tout simplement on part se balader, place Ducale sur le marché de Noël, au Fort des Ayvelles, au parc animalier, à la jardinerie !, raconte Léonie. C'est toujours super parce qu'ils s'émerveillent de tout quand on sort. Ils ouvrent des grands yeux ! Ils découvrent plein de choses qu'ils ne connaissent pas avant. »

VALEURS DE FAMILLE

Les repas aussi, sont des temps importants. « C'est même un temps clé de la journée, insiste Alexandre, accompagnant éducatif et social. On mange tous ensemble ; c'est une valeur de famille. On partage, on rigole. » Et



Au sein de la maison Chloris, les enfants trouvent des conditions de vie propices à leur épanouissement.

Ingrid, la maîtresse de maison, veille à ce qu'on se régale. Les repas sont livrés par la cuisine centrale, mais... « elle les améliore ! Elle rajoute des choses, cafte Léonie. C'est trop bon. » Faire plus, c'est de toute manière sa technique à Ingrid. « Je suis là pour m'occuper du linge, de la vaisselle, pour passer l'aspirateur, pour tenir la maison propre, mais... je fais aussi de l'éducatif. On travaille tous main dans la main, ici. »

Chaque jour, à Chloris, deux équipes se relaient. Une est là de 6h30 jusqu'à 14h, l'autre fait 13h30-21h. Et un veilleur de nuit est présent de 20h45 à 6h45. « C'est pas facile mais c'est tellement riche, ce qu'on fait ! Le plus gros travail, c'est la gestion des émotions, témoigne Anthony. Les enfants qui vivent ici ont tous des profils différents, certains parlent, d'autres pas... On fait de l'individuel dans le collectif, en fait. »

Et tout cela en tenant compte, toujours, du lien entre les enfants et leurs parents.

« On doit faire en sorte de le préserver ce lien, explique Léonie. Par exemple, des jours d'appel existent pour permettre aux parents de joindre par téléphone leur enfant. C'est bien sûr encadré car ce sont des petits ; le téléphone est sur haut-parleur et nous on est là. Ce soir, je rejoins en ville la maman de Louna*, elles vont se balader toutes les deux, mais je serai présente, j'accompagne ce temps partagé. »

Comme une belle nouvelle quelques jours avant Noël, Marius* a quitté la maison. Le petit garçon est parti en famille d'accueil. Tout le monde était heureux pour lui, mais tout le monde a pleuré. « On nous apprend la distance, oui bien sûr... Mais ça, c'est juste la théorie, constate Léonie. Dans les faits, évidemment qu'on s'attache aux enfants, et heureusement ! S'il n'y avait pas d'affection, ils ne pourraient pas nous faire confiance. »

*Les prénoms des enfants ont été changés.

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

120
PROFESSIONNELS
de l'action socio-éducative

Le 26 novembre 2024, plus de 120 professionnels de l'action socio-éducative se sont réunis au Centre de Congrès des Vieilles-Forges pour un séminaire dédié à la protection de l'enfance, organisé par le CD08.

L'événement a permis de rappeler, devant des personnalités comme Anne Devreese, présidente du Conseil national de la protection de l'enfance, ou Marie-Paule Martin Blachais, directrice scientifique de l'École de la protection de l'enfance, l'engagement du Département auprès des enfants et de leurs familles. Nouvelles unités de vie au Foyer de l'Enfance, création de 50 places dédiées aux fratries, diversification des mesures éducatives : le fil rouge de l'action départementale, c'est le parcours de l'enfant accompagné, sa santé, son bien-être, son projet.

CÉRÉMONIE DE LA RÉUSSITE : BRAVO LES JEUNES !

C'est un chouette événement, toujours très émouvant, dont le CD08 et son Président, Noël Bourgeois, sont très fiers. Chaque année au moment des vacances d'automne, la Cérémonie de la Réussite met à l'honneur les jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, lauréats d'un examen scolaire ou professionnel.

En octobre dernier, au Centre de Congrès des Vieilles-Forges, une joie sincère se lisait sur le visage des jeunes et celui des éducateurs, assistants familiaux et professionnels de la protection de l'enfance présents dans la salle.

Désiré, Estelle et Jean. Trois jeunes de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) qui, à force de travail et de détermination, avancent dans leurs projets. Désiré suit une Licence Pro « Métiers de l'urgence sociale », Estelle est en stage en centre éducatif, avec des enfants de 6-12 ans, et Jean, tout juste majeur, prépare en alternance un brevet professionnel de peintre.

Ce sont eux qui ont orchestré, avec cœur, l'édition 2024 de la Cérémonie de la Réussite, en s'impliquant eux-mêmes dans l'organisation. « On est là pour vous dire que rien n'est impossible, ont

témoigné à tour de rôle Désiré, Jean et Estelle. Chaque étape franchie doit vous donner confiance en vos capacités, car c'est la preuve que vous avancez. Osez ! Et même si le chemin est parfois long, n'abandonnez jamais ! »

AU-DELÀ DES CLICHÉS

Anne Fraipont, vice-présidente du CD08 déléguée à la protection de l'enfance, était heureuse ce jour-là de « féliciter publiquement les 97 lauréats diplômés ou reconnus à divers titres, pour les résultats qu'ils ont obtenus et pour leur engagement. Votre réussite, vous devez en être fiers parce qu'elle est le résultat de votre persévérance et de votre travail. Elle est aussi une fierté pour tous ceux qui vous y ont aidé et qui vous accompagnent au quotidien. Ce soutien permet à nombre d'entre vous de mener à bien votre projet, de renforcer la confiance en vous et d'accéder à l'autonomie. Cette cérémonie est là pour le prouver. Elle montre que l'échec scolaire des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance n'est pas une fatalité, que vous les jeunes, avez des aptitudes et des talents, au-delà des clichés et des idées reçues. »



L'HOMMAGE DE LINDSAY À SA « MAMAN »

Au milieu de tous les lauréats applaudis sur la scène ce jour-là, il y avait Lindsay. Une jeune fille de 21 ans qui poursuit maintenant ses études en Vendée pour devenir professeure des écoles, et qui a profité de l'occasion pour dire au micro toute sa reconnaissance pour Corinne, sa « maman » : « Grâce à toi j'ai compris que l'amour va bien au-delà des liens du sang. Aujourd'hui j'ai pris mon envol, c'est bien la preuve que tout est possible, quand il y

a l'amour d'une famille d'accueil qui vous donne des valeurs et la force d'avancer ».

Présente avec ses petits-enfants, et avec Océane la grande sœur de Lindsay qu'elle a aussi « élevée », l'assistante familiale était émue aux larmes : « On est fier d'eux. Lindsay a eu des moments difficiles, il fallait souvent sécher ses larmes et la remotiver. Alors oui, je suis fière de son chemin... Je l'ai eue quand elle avait 6 ans, on a passé 15 ans ensemble, ce n'est pas rien. »

ZOOM SUR 4 MODES D'ACCUEIL

LES FAMILLES D'ACCUEIL



C'est le premier mode d'accueil des mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Le placement en famille d'accueil, concernait en septembre 2024 543 enfants dans les Ardennes. De fait, le CD08 compte actuellement 293 assistants familiaux, qui accueillent à leur domicile de façon permanente des enfants de 0 à 21 ans.

Parmi ses missions, l'assistant familial assure l'encadrement quotidien de l'enfant : les soins, le suivi scolaire, l'éducation. Il doit lui permettre d'être bien intégré au sein de sa cellule familiale, de s'épanouir sereinement. Il veille au développement de son autonomie, tout en garantissant le lien avec sa famille.

Ce métier vous intéresse ?

Le Département recrute des assistants familiaux.

D'INFOS : [cd08.fr/rubrique Travailler avec nous](http://cd08.fr/rubrique-Travailler-avec-nous), devenir assistant familial.

UN LIEU POUR LES MNA

Le Foyer Départemental de l'Enfance (FDE) est chargé de la mise à l'abri et de l'évaluation de toute personne se déclarant Mineure et Non Accompagnée (MNA) sur le territoire français.

Le FDE dispose d'un lieu d'accueil dédié à cette mission, à Charleville-Mézières : 28 logements équipés et meublés allant de 20 à 30 m², avec accès à des espaces communs et à des services, pour favoriser l'intégration des jeunes et le développement de leur autonomie. Une équipe éducative du FDE est installée sur place, avec la présence d'un veilleur la nuit.

Une fois que les services du FDE se sont assurés de la minorité du jeune, celui-ci est orienté vers d'autres structures d'accueil pour un accompagnement social et professionnel établi sur du plus long terme. La Fondation de l'Armée du Salut et l'association l'Espérance sont chargées de cette mission.

En 2024, le CD08 a accueilli 95 MNA au Foyer départemental de l'Enfance.

GARDER LES FRATRIES UNIES

Une des priorités du Département est de préserver les liens entre les fratries, et permettre aux enfants issus d'un même foyer de rester ensemble dans leur lieu d'accueil.

Les fratries représentent un tiers des enfants confiés, dans les Ardennes. Au sein de ces fratries, la tranche d'âge des 6-10 ans est la plus représentée ; une fratrie comprend en moyenne trois membres.

Pour préserver ces liens, le CD08 a décidé de financer des structures d'accueil spécifiquement dédiées.

55 places sont en cours d'ouverture dont 16 sont déjà effectives.



LE CENTRE PARENTAL

Le centre parental, créé par le Département, a vocation à accueillir des jeunes parents, qui sont âgés de 15 à 21 ans : père, mère isolé(e) ou en couple avec enfant à naître ou âgé de moins de 3 ans.

Une équipe composée de six professionnels éducatifs dont deux spécialisés dans le champ de la petite enfance, est présente sur place, ainsi que des veilleurs de nuit.

Au départ, quatre appartements ont été loués à Charleville-Mézières : trois appartements pour l'accueil des familles, et un appartement dédié aux bureaux des professionnels. Au premier trimestre 2023, les trois premières familles ont été accueillies.

Le dispositif a été rapidement saturé. Six appartements supplémentaires ont donc été loués, notamment pour accueillir des MNA en situation de parentalité ; des jeunes filles âgées de 15 ans qui ne pourront pas accéder au droit commun tant qu'elles n'auront pas de titre de séjour. Le CD08 est soucieux d'accueillir tous ces jeunes parents dans les meilleures conditions.

ACTUS ARDENNES

DES PROJETS ARDENNAIS FINANCÉS PAR L'EUROPE

Dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Interreg VI France-Wallonie-Vlaanderen 2021-2027, 16 projets et 6 micro-projets avec un opérateur ardennais ont été acceptés suite aux premiers appels à projets et micro-projets. Le montant total des aides accordées se monte à 8,7 millions €.

Parmi ces projets, le Conseil départemental est opérateur dans 1 projet et 1 micro-projet :

- le **projet AITIMI** (Ardenne ITInérance Mobilité Infrastructure), destiné à améliorer la mobilité cyclable, à décloisonner le développement territorial et assurer la cohérence d'aménagements locaux au-delà des frontières administratives. Ces aménagements transfrontaliers tels que des véloroutes permettent de renforcer les flux des habitants et des visiteurs de part et d'autre de la frontière.
- le **micro-projet REMI** (Réseau archéologique d'Étude et de Mise en valeur Interrégional), qui vise à valoriser le patrimoine gallo-romain ardennais.



Le programme Interreg VI France-Wallonie-Vlaanderen s'inscrit dans le cadre de la politique de cohésion de la Commission Européenne. Son but est de mettre en œuvre des actions pour favoriser les échanges économiques et sociaux entre quatre régions frontalières, à savoir les régions Hauts-de-France et Grand Est en France, et les régions wallonne et flamande en Belgique. Il dispose d'une enveloppe FEDER de près de 287 millions € sur la période 2021/2027, dont près de 268 millions € pour soutenir des projets dans la Recherche et l'Economie, l'Environnement, les Mobilités, la Formation, la Santé, le Tourisme et la Culture.

“ Pour 100 € versés pour Interreg, ce sont 12 400 € de fonds européens qui sont directement perçus par les acteurs ardennais. ”

Depuis le lancement des programmes Interreg en 1991, le Conseil départemental des Ardennes est la seule collectivité ardennaise à être autorité partenaire de ce programme. Ce statut lui permet, au-delà du cofinancement de la structure de gestion du programme, de contribuer à l'élaboration, la rédaction, et la promotion du programme. Il prend part également à la mise en œuvre des projets sur le terrain mais surtout, à la sélection des préprojets et des projets.

Le Conseil départemental participe au fonctionnement du programme Interreg VI sur l'ensemble de sa durée à hauteur de 70 000 €. Ce qui signifie que pour 100 € versés pour Interreg, ce sont 12 400 € de fonds européens qui sont directement perçus par les acteurs ardennais.

Vous souhaitez déposer un micro-projet ? Le deuxième appel à micro-projets du programme est ouvert jusqu'au 19 mars 2025.

➤ **D'INFOS** : www.interreg-fwvl.eu/fr - interreg@cd08.fr



C'est sorti

Georges Robert et Georges-Henri Lallement étaient deux résistants ardennais qui se sont liés d'amitié à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les deux hommes ont longtemps travaillé ensemble à l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONACVG) et ont créé avec d'autres résistants l'Union ardennaise des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Les éditions Terres Ardennaises mettent en lumière leurs parcours singuliers à travers un ouvrage qui a reçu le label du 80^e anniversaire de la Libération : **Dans les archives de Georges Robert et Georges-Henri Lallement, deux résistants ardennais.**

➤ **D'INFOS** : www.terres-ardennaises.fr



C'est nouveau

Depuis le 1^{er} janvier, Les Petits Comédiens de Chiffons et l'Institut International de la Marionnette, deux associations phares des arts de la marionnette dans le monde, ne forment plus qu'une seule entité : le **Pôle International de la Marionnette - Jacques Félix**, en hommage au fondateur des deux associations et du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes. Objectif : prolonger et amplifier l'héritage de Jacques Félix, au service des arts de la marionnette, des artistes, du territoire et de ses habitants.

➤ **D'INFOS** : www.marionnette.com



C'est bientôt

Pour sa 50^e édition, le mythique **Circuit des Ardennes** se déroulera pour la première fois de son histoire sur 5 jours, du 9 au 13 avril. En tout, 820 km à travers les Ardennes répartis entre 5 étapes, dont une entre les lacs de Bairon et des Vieilles-Forges, qui permettra aux coureurs de passer des charmes du Sud-Ardennes aux paysages du Nord-Ardennes. Les cyclistes traverseront Sedan, Nouvion-sur-Meuse, Rethel, Boulzicourt, Saint-Marceau, Chooz, et Charleville-Mézières.

➤ **D'INFOS** : www.circuitdesardennes.fr



Zoom sur ...



Pour cette édition 2025, l'équipe de rédaction vous propose de partir à la découverte des Ardennes à travers plusieurs facettes : gastronomie, faune et flore, balades, art et histoire, mais aussi des anecdotes, des portraits, des jeux, des recettes... En tout, 224 pages plus ardennaises que jamais !

➤ **D'INFOS** : www.noires-terres-direct.com

DÉCOUVREZ...

Bénévole en bibliothèque : devenez-le, ça rend heureux !



« Je fais ce que j'aime. Et heureusement ! Car c'est comme ça que je conçois le bénévolat. »

Grande lectrice. Ayant toujours fréquenté les bibliothèques. Maman d'une fille aujourd'hui responsable de médiathèque. Ancienne professeure d'école habituée aux enfants.

Pascale Boyer Baert cochant toutes

les cases pour être bénévole en bibliothèque. Elle l'est donc devenue, et elle adore ça. Au point que dans la charmante et chaleureuse bibliothèque de Messincourt, là où elle donne de son temps et de son enthousiasme, elle ne se contente pas d'accueillir le public et de ranger les livres, non ! Son plaisir c'est aussi d'animer, de contribuer à faire vivre l'endroit.

Ainsi, toutes les deux semaines, la classe

de CP/CE1 de l'école du village vient à pied à la bibliothèque, et « Pascale », comme l'appellent les enfants, leur propose un atelier philo. Sur un thème, chacun est invité à prendre la parole, et à écouter celle des autres. C'est un moment très calme qui fait du bien à tous.

« J'étais professeure d'école spécialisée, j'enseignais à des élèves en grande difficulté, et je faisais avec eux des ateliers philo. J'adorais faire ça, confie Pascale. Quand j'ai été en retraite, j'ai eu envie de continuer et j'ai proposé le projet à l'école de Messincourt. Avec comme souhait que cela se passe à la bibliothèque. Le lieu s'y prête, puis, c'est une manière d'amener les enfants ici. »

La bénévole sachant aussi conter, avant chaque vacances scolaires, les deux classes des plus grands ont la chance de venir écouter les histoires de Pascale à la bibliothèque. Une fois par mois le mercredi, elle raconte aux tout-petits, lors d'un atelier contes avec leurs parents.

« J'ai la chance qu'on s'entende super

bien avec Laurence, la responsable de cette bibliothèque. Elle sait qu'elle peut compter sur moi, assure Pascale. Après, je ne viens pas à la bibliothèque tous les jours. C'est selon les besoins, et selon mes disponibilités. »

Quant à dire ce qu'elle préfère, dans sa mission-passion... « L'accueil du public, ça me plaît. Orienter les adultes, les enfants, c'est intéressant, s'enthousiasme Pascale. J'aime bien aussi toute la partie acquisitions ; je suis associée aux achats. L'animation, je me régale ! J'aime tout, en fait. J'aime cette variété ! »

La plupart des bibliothèques fonctionnent grâce aux bénévoles. Dans les Ardennes, sur les 323 passionnés qui animent les bibliothèques et les points lecture, 190 sont des bénévoles. Pour étoffer ce bataillon, la Bibliothèque Départementale des Ardennes lance une grande campagne pour attirer de nouvelles recrues.

+ D'INFOS : 03 24 56 03 76

Empruntez un livre, repartez avec un accordéon !



Depuis la fin d'année 2023, la Bibliothèque départementale des Ardennes (BDA) a mis en place un service gratuit d'emprunt d'instruments de musique. Après les médiathèques de Bairon-et-ses-environs, Carignan et Donchery, c'est désormais celles d'Attigny et de Signy-l'Abbaye qui vont proposer ce service, à partir du 15 janvier.

Après une première expérimentation à Bairon-et-ses-environs au cours des 6 premiers mois de 2024, puis dans les médiathèques de Carignan et Donchery en seconde partie d'année, le service de prêt d'instruments de musique se délocalise dans les médiathèques d'Attigny et de Signy-l'Abbaye.

2 KITS, 22 INSTRUMENTS DISPONIBLES

La diversité des instruments permet autant de se familiariser avec des instruments populaires comme la guitare que de découvrir des instruments plus atypiques comme

le banjo ou l'accordéon. Les instruments conditionnés sous forme de "kits" comprennent une méthode d'apprentissage pour débutant ainsi que tous les accessoires nécessaires. Les "kits" disponibles à Attigny : kit Clapton (guitare électrique), kit Calogero (guitare basse enfant), kit Angus Young (guitare électrique enfant), kit Dadi (guitare classique), kit Chopin (clavier), kit Manu Katché (batterie), kit Fred Wesley (trombone), kit Miles Davis (trompette), kit Nemanja Radulovic (violon), kit Indian spirit (handpan), kit Cranberries (flûte irlandaise).

Les instruments disponibles à Signy-l'Abbaye : accordéon, clavier numérique, cajon, batterie, électronique, banjo, guitare classique, guitare électrique, guitare basse, guitare folk, guitare enfant, ukulélé soprano.

EMPRUNTEZ, TESTEZ, PROGRESSEZ

Enfants comme adultes peuvent profiter de ce service. Pour cela, il suffit d'être adhérent à la bibliothèque dans laquelle les instruments sont prêtés. L'emprunt d'un instrument est gratuit pour une durée de deux mois maximum (une charte de prêt est signée en amont). Cette offre va continuer à se déployer, avec un troisième kit qui sera constitué au cours de l'année. Pour le Conseil départemental, cette action s'inscrit dans la volonté de favoriser la pratique musicale amateur et faire entrer la musique en bibliothèque.

+ CONTACT :

➔ Médiathèque André Dhôtel à Attigny
23, place Charlemagne - 09 67 36 26 62

➔ Médiathèque centre social Yves Coppens à Signy-l'Abbaye
27, rue de Thin - 03 24 56 93 02



À ne pas manquer !



EXPOSITION « COMTES DE RETHEL, DUCS DE MAZARIN, PRINCES DE MONACO » DU 7 MARS AU 8 JUIN 2025, À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Depuis la fin du XVIII^e siècle, et par les hasards des successions, le territoire de Rethel entretient un lien étroit avec la principauté de Monaco. En effet, plusieurs de ses princes habitèrent dans les Ardennes et le chartrier (collection de documents anciens appelés chartes) des comtes de Rethel est conservé depuis 1880 au sein des Archives princières de Monaco.

Pour raconter l'histoire du Comté-duc de Rethel Mazarin de l'an Mil à la Révolution, cette exposition s'appuiera sur des documents, des sources iconographiques et des œuvres d'art exceptionnels, pour la plupart jamais montrés au public, et qui proviennent de grandes institutions

patrimoniales : les Archives princières de Monaco en premier lieu, le département des monnaies et médailles et celui des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, les Archives nationales, les Archives départementales de la Marne ainsi que des collectionneurs privés.

Par ailleurs, un catalogue d'exposition composé d'études inédites écrites par des universitaires et spécialistes et de notices décrivant l'ensemble des œuvres présentées dans l'exposition sera édité et mis en vente.

Exposition gratuite visible au Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières

+ D'INFOS : 03.24.57.40.06 – <https://archives.cd08.fr>



LE MUSÉE GUERRE ET PAIX PRÊT POUR UNE NOUVELLE SAISON ! À NOVION-PORCIEN

Après quelques semaines de fermeture durant lesquelles l'équipe du Musée inventorie, nettoie et vérifie les collections, l'établissement rouvrira ses portes le mercredi 22 janvier 2025, dès 10 heures.

Premier rendez-vous de cette nouvelle année, durant les vacances d'hiver : des ateliers créatifs à destination des 6-12 ans se dérouleront les après-midis des dimanches, mercredis, jeudis et vendredis. Des visites flash thématiques pour les enfants viendront compléter ce programme d'animations.

En attendant sa réouverture, vous pouvez dès à présent plonger au cœur du Musée grâce à la visite virtuelle, en scannant ce QR-code.



+ D'INFOS : Musée Guerre et Paix à Novion-Porcien
03.24.72.69.50 – www.guerreetpaix.fr

LA LIBRE EXPRESSION

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

LE FESTIVAL DES MARIONNETTES

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la France se trouve avec un nouveau Premier Ministre en la personne de François BAYROU, après la censure du gouvernement de Michel BARNIER.

La pièce de théâtre de la vie politique française ressemble à s'y méprendre à un spectacle de Guignol mis en scène par le Grand Marionnettiste au sommet de son art depuis le 9 juin dernier.

Cela pourrait prêter à sourire si notre pays était dans une santé économique florissante, ce qui est loin d'être le cas, avec un déficit public abyssal et au vu de l'évaluation publiée par l'agence de notation Moody's qui vient de dégrader la note de la France.

En tout état de cause, le Conseil départemental a voté le budget primitif du prochain exercice malgré les incertitudes liées à l'absence de Loi de Finances pour 2025. Un budget difficile avec pour unique boussole le maintien de nos services aux Ardennais.

Le Président et sa majorité ont été très clairs : hors de question de faire payer aux personnes âgées ou vivant avec un handicap la note de l'inconséquence des politiques nationales !

Le Grand Marionnettiste donne l'image de prendre les Français pour des marionnettes. Mais tout festival a une date de fin et nos concitoyens auront un jour à porter quelqu'un d'autre sur le devant de la scène !

Pour le groupe de la Majorité départementale

Dominique ARNOULD, Renaud AVERLY, Odile BERTELOOT, Ingrid BOUCHER, Noël BOURGEOIS, Robert CHAUDERLOT, Alban COLLINET, Pierre CORDIER, Eddy CZARNY, Catherine DEGEMBE, Jean-Pol DEVRESSE, Yann DUGARD, Anne DUMAY, Brice FAUVARQUE, Anne FRAIPONT, Jean GODARD, Fabienne GOFFETTE, Else JOSEPH, Michel KOCIUBA, Thierry MALJEAN, Marie-José MOSER, Michel NORMAND, Inès REGNAULT DE MONTGON, Nathalie ROBCIS, Stéphanie SIMON, Mélanie STEVENIN, Sylvie TORDO, Marc WATHY

OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

RESPECTER ET SAUVER LES DÉPARTEMENTS

Nous sommes dans une période d'incertitude politique forte pour nos concitoyens. Sans entrer dans les grandes considérations nationales, il est indéniable que les Ardennais et les Ardennaises comme l'ensemble des Français sont aujourd'hui extrêmement méfiants envers les élu(e)s. Toutefois, les élu(e)s des communes, des agglomérations et des départements restent au plus près du terrain et des préoccupations de nos concitoyens.

Dans ce contexte, l'asphyxie budgétaire que subissent les départements est désormais admise par tous. Près de trois départements sur dix sont en difficulté dont notre département des Ardennes.

Il est, aujourd'hui, toujours plus impératif de répondre à l'urgence budgétaire pour garantir la cohésion territoriale afin de permettre aux départements de maintenir les équilibres entre les zones urbaines et la ruralité. Il faut également mettre un terme définitif aux annonces non concertées. Chaque dépense nouvelle mise à la charge du département doit être irrecevable si l'État ne la compense pas durablement : « la solidarité a un coût, le nier, c'est mentir aux Français » (assises départements de France).

Comme vous avez pu le constater, nous tirons la sonnette d'alarme depuis plusieurs années maintenant. Si les responsables nationaux souhaitent la disparition du département des Ardennes dès 2026, il suffit de rester sur les principes en place actuellement. Malgré cette urgence, vous pouvez compter sur vos élu(e)s pour se battre pour le maintien et la continuité des services réellement vitaux aux Ardennais et Ardennaises.

Pour le groupe « Les Ardennes ensemble »

Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Kevin GENGOUX, Brigitte LOIZON, Christophe MAROT, Cathy NININ, Mathieu SONNET, Dominique RUELLE